

FORMATION

EQUIPIER DE SECONDE INTERVENTION (ESI)



Programme de formation réalisé sur la base de la recommandation R.486 de l'INRS et l'Assurance Maladie.

1. Durée de la formation :

1 jour – 7 heures de formation

2. Public et prérequis :

Cette formation s'adresse aux collaborateurs d'entreprise désigné de seconde intervention, personnel de maintenance, responsable et agent de sécurité, personnel désignée des équipes incendie.

Les participants devront maîtriser le français à l'oral et à l'écrit.

Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter par téléphone.

3. Objectifs Pédagogiques :

A la fin de cette formation, vous serez capable connaître les principes du feu et la prévention des risques d'incendie, repérer un risque d'incendie, prendre les mesures nécessaires à la sécurité incendie, organiser, gérer une évacuation et contenir un début d'incendie.

Code du travail, Article R4227-28 : L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

Article R4227-39 : La consigne de sécurité incendie prévoit (...) les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à localiser et à utiliser (...) des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

APSAS R6

4. Contenu de la formation :

● Connaissances théoriques :

- Les enjeux de la formation incendie
- La prévention incendie
- Le triangle du feu : le principe de la combustion
- Savoir reconnaître un type de feu
- Les risques liés à un départ de feu, à un incendie
- Les différents types d'extincteurs et leur principe de fonctionnement
- Les robinets d'incendie Armés
- Présentation de l'Alarme incendie
- Savoir alerter les secours (feu et blessés)
- Savoir évacuer dans le calme, rôle des guides files, rôle des serre-files
- Les consignes spéciales et particulières de l'établissement
- Appréhension du phénomène et des risques
- Organiser la sécurité de l'équipe de seconde intervention

► **Savoir-faire pratique :**

- Visite du site avec repérage des moyens de secours, extincteurs, issues, point de rassemblement, déclencheurs manuels, RIA, systèmes de coupure d'urgence des énergies
- Utilisation des extincteurs (procédure d'utilisation)
- Extinction d'une bouteille de gaz en feu

Sur demande, l'entreprise peut rajouter toute procédure ou cas particulier relatif à l'incendie, à la conduite à tenir en cas d'urgence, à communiquer ou débattre pendant la formation.

5. Ressources techniques et pédagogiques :

A l'arrivée des stagiaires, nous les accueillons et les accompagnons dans la salle dédiée à la formation. Ils ont à leur disposition un espace dédié aux pauses avec accès aux boissons chaudes.

Durant la formation, le formateur projette son support pédagogique sur un écran et remet aux participants un dépliant synthétisant la formation suivie.

► **Méthodes pédagogiques :**

Les sessions de formation sont fondées sur des principes de pédagogie active, participative et concrète. La formation est essentiellement pratique, les explications du programme sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage.

6. Modalités d'évaluation :

► **Au cours de la formation par le formateur :**

Les acquis sont validés au cours de la formation à partir d'exercices « théoriques et pratiques » corrigés par l'intervenant et par le groupe. En fin d'évaluation le formateur remplit une grille de validation des compétences.

● A la fin de la formation par le stagiaire :

En fin de formation le stagiaire remplit [une fiche d'évaluation](#) comprenant les items suivants :

- **Satisfaction globale**
- **Organisation** : l'accueil, l'encadrement, les locaux
- **Matériel pédagogique** : supports utilisés, le matériel, la documentation remise
- **Qualité de l'animation** : l'animation du stage, adaptabilité du formateur, méthodes pédagogiques

Dans les 2 mois suivant la formation, le stagiaire recevra [un questionnaire d'évaluation à froid](#).

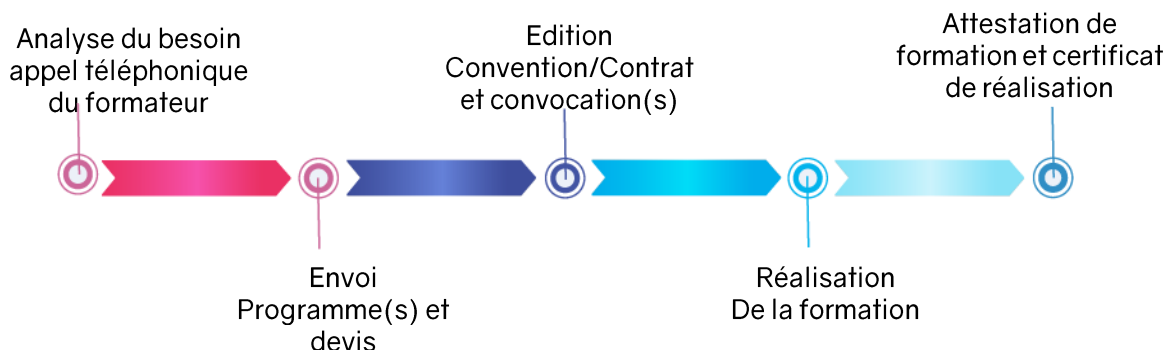
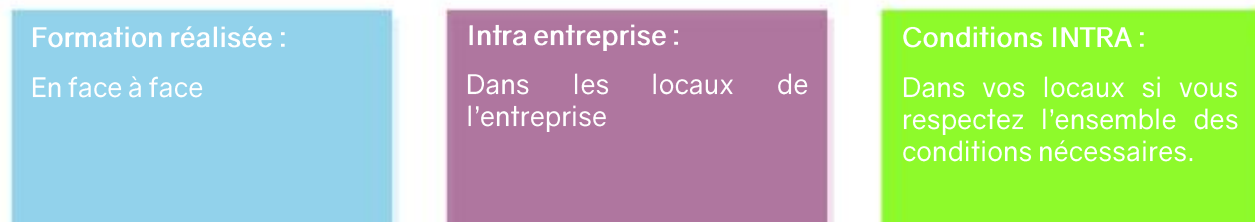
● Sanction de la formation :

A la fin de formation, une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation seront adressés par mail à la personne en charge des formations.

7. Profil du formateur :

La formation est dispensée par un formateur expérimenté et qualifié dans la sécurité, la qualité, l'hygiène et l'environnement. Les formateurs font également des accompagnements.

8. Modalités et délais d'accès :



9. Tarifs et informations pratiques

TARIF DE LA FORMATION



Intra entreprise :

- Nous consulter

INFORMATIONS PRATIQUES



Possibilité d'adapter les horaires



Stéphanie ASSELIN
04.42.10.41.31